

L'année 1856 sera tristement célèbre dans les annales par les bouleversements de toutes sortes qui ont lieu soit à la surface, soit dans l'intérieur du globe.

De mémoire d'homme on n'avait vu d'inondations plus terribles que celles dont les ravages offrent encore l'aspect le plus affreux.

Le haut Bugey, qui n'avait pas eu à souffrir, vient d'être assailli à son tour par un violent orage qui a fait beaucoup de mal aux récoltes et défoncé les chemins. Une trombe d'eau, mêlée de grêle, accompagnée d'éclairs et de tonnerre, s'est promenée sur le territoire des communes d'Hotonnes, de Lalleyriat, du Poisat, de Belleydoux et d'Echallon. On trouvera à la chronique les détails des désastres.

Observations météorologiques

DU MOIS DE MAI 1856.

Après un hiver sec et chaud comme celui de 1856, l'on devait naturellement s'attendre à un printemps pluvieux et humide : mais il était impossible de prévoir l'énorme quantité de pluie que nous réservait le mois de mai, et qui a été la cause de tant de sinistres dans toutes les vallées arrosées par les grandes rivières. La véritable cause de ces désastres doit être cherchée, non pas tant dans la quantité générale d'eau tombée dans tout le courant du mois que dans celle relative tombée dans un temps donné : quantité qui a été si énorme que l'on en trouve à peine quelques exemples depuis que l'on fait en France des observations météorologiques. En effet, j'ai pu constater que la somme d'eau tombée à Nantua, depuis le 28 au soir jusque dans la matinée du 30, c'est-à-dire pendant 36 heures consécutives, s'élevait à la hauteur de 150 millimètres : ce qui explique parfaitement les débordements et inondations, attendu qu'une première crue, arrivée vers le

12, les avait déjà fait sortir de leurs limites naturelles.

La quantité totale d'eau tombée dans le mois de mai s'élève à 48 centimètres, c'est-à-dire la moitié à peu près de celle qui tombe dans le courant d'une année ordinaire. L'on ne comprendrait peut-être pas bien pourquoi les eaux du Rhône ont dépassé de près de 2 mètres le niveau de celles de 1840, tandis que celles de la Saône sont restées inférieures à ce niveau, si nous ne disions que les pluies tombées dans la partie orientale du département de l'Ain ont été beaucoup plus abondantes que celles tombées dans le nord et à l'ouest. Ainsi, à Bourg, M. Jarrin n'a recueilli que 82 millim. d'eau pendant les 36 heures qui nous en ont donné 150. De même, dans la nuit du 12, il est tombé à Nantua 61 millim. d'eau, tandis qu'à Bourg cette quantité s'est élevée à peine à 55 millim. — Le ta-

Orage à Belleydoux & Echallon.

L'orage, comme de mémoire d'homme on n'en avait ressenti à Belleydoux, a été accompagné d'une nappe d'eau qui en un moment a submergé toute la partie de terrain qui se trouve entre le village d'en haut et celui d'en bas. La masse d'eau était si grande que le sol inondé ressemblait à un vaste étang. L'eau furieuse arrivait dans le fond d'un ravin; elle a creusé des fossés dont un a quatre mètres de profondeur sur deux de largeur. Tous les terrains situés en cet endroit ont été entraînés, à tel point qu'il ne reste plus que le roc nu. Le hameau de la Merle, dépendant de la même commune, a aussi souffert.

Les pertes et dommages sont évalués à 17,000 francs, dont 3,000 supportés par la commune et le reste par 47 habitants.

A Echallon, le désastre ne s'est fait sentir que dans la partie de la commune qui touche à celle de Belleydoux. La grêle, mêlée à la pluie, était si épaisse que quarante-huit heures après la tempête on en mesurait encore en certains endroits du hameau du Cretet 76 centimètres d'épaisseur.

Le four du sieur Joseph Guichon, aux granges du Moulin, près de la Semine, a été entraîné par les eaux de cette rivière.

Les pertes, supportées par vingt-six propriétaires de la commune d'Echallon, sont évaluées à 7,230 francs.

Des la nuit du 14 au 15, un éboulement

CHRONIQUE.

La pluie qui depuis le 28, à 7 heures du soir, est tombée presque sans discontinuité, a fait déborder nos rivières. Dans plusieurs localités les champs et les prés sont submergés; les routes en plusieurs endroits sont couvertes par les eaux.

Divers accidents nous sont signalés :

Jamais, nous dit-on, le Rhône n'a été plus gros. Il a envahi la ville de Seyssel, s'est introduit dans les magasins; on circule en bateau dans les rues.

Les travaux en cours d'exécution, sur la rive du fleuve, entre la Dorche et Culoz, auraient été endommagés de beaucoup. Les

terrassements, les remblais, des rails mêmes, auraient, sur divers points, été entraînés par le courant.

— Sous Musineas, la route impériale n° 89 a été coupée, le 29, à 7 heures du soir, par un éboulement qui a brisé l'un des chars du voiturier Griot, de Port, et blessé le cheval de l'attelage.

M. Martin, conducteur des ponts et chaussées, a mis immédiatement un grand nombre d'ouvriers du chemin de fer à l'œuvre. Ils ont travaillé avec le plus grand courage, malgré la pluie qui n'a cessé de tomber pendant la nuit. — Le lendemain matin la circulation était rétablie.

— On annonce qu'un éboulement considérable a eu lieu en face de Vanchy et a intercepté la nouvelle route et l'ancienne. La diligence a été obligée de rétrograder pour rentrer à Bellegarde. — On s'est mis immédiatement à l'œuvre pour opérer le déblaiement.

— Dans la soirée du 29 les communications étaient interceptées à la sortie de Montluel, par suite du débordement des eaux. La malle de Lyon à Genève et la diligence de Lyon à Nantua, parties de Lyon, ont été obligées de passer la nuit à Montluel.

— Le pont du chemin de fer établi près de Montluel est, dit-on, presque entièrement détruit.

— La passerelle établie sur la Valserine, en amont de Chézery, a eu l'une de ses culées emportée en partie, de manière à rendre la circulation dangereuse.

— Hier, à 7 heures du soir, le quai du

Lundi, vers la fin du jour, il s'est rendu à Notre-Dame-du-Lac et a béni les petits enfants groupés autour de lui.

Le prélat sera demain à Oyonnax où une statue de la Vierge doit être érigée sur l'une des sommités qui dominent la ville.

— Le 30, la voiture dans laquelle se trouvait Mgr Chalandon, partie de Saint-Germain-de-Joux pour se rendre à Montanges, a versé en quittant la route impériale contre l'angle de l'auberge de Trébillet.

Cet accident n'a eu, heureusement, aucune suite fâcheuse.

— Un décret impérial, en date du 7 mai, nomme notaire à la résidence de Cormaranche, canton d'Hauteville, M. Puy, en remplacement de M. Vauge, démissionnaire.

— Un malfaiteur s'est introduit pendant l'office dans le jardin de la cure de Divonne, et a pénétré, en escaladant une croisée, dans la chambre de M. le vicaire Combet, où il a volé une montre estimée 30 fr. et une somme de 40 fr.

— A Tenay, dans la nuit du 19 au 20 mai, deux ouvriers du chemin de fer, les frères Gray, dormaient près de leurs chevaux dans l'écurie du sieur Sivot, aubergiste. Vers deux heures du matin, ils furent réveillés par un manœuvre qui leur demandait à passer le reste de la nuit avec eux; ceux-ci refusèrent. Le lendemain ils s'aperçurent que leur malle placée à l'entrée de l'écurie avait été fracturée et qu'une somme de 160 francs qu'elle contenait avait disparu.